



# UNITE DEPARTEMENTALE D'INTERVENTIONS TECHNOLOGIQUES (UDIT 63)

**SDIS 63  
GSMOO**  
Service Opérations

FICHE MOYENS

MOY 13

Version n°2 MAJ  
RF/TL/04/05/2010

**MISSIONS / DOMAINES DE COMPETENCE** : L'UDIT est engagée lors d'accidents technologiques majeurs ou lors d'attentat Nucléaire Radiologique Biologique ou Chimique et lorsque le risque dépasse le niveau de réponse usuel des missions de la CMIC ou CMIR.

L'UDIT est composée d'un groupe d'action primaire, d'un groupe de décontamination d'urgence de masse et d'un groupe de décontamination fine.

**Missions de reconnaissance, d'identification potentielle et de décontamination (groupe d'action primaire)** : évacuation des victimes, identification du produit, tri des victimes puis vérification de la décontamination.

**Missions de décontamination d'urgence de masse** : décontamination rapide des victimes symptomatiques valides.

**Missions de décontamination fine** : décontamination des victimes valides et invalides symptomatiques.

## COMPOSITION :

Commandement : 1 CDC

### Missions de reconnaissance, identification et décontamination (Groupe risque chimique + 2 FPT)

Personnels :

- ↳ 1 chef d'unité (RCH3 et RAD2)
- ↳ 6 chefs d'agrès (dont 4 spécialistes RCH)
- ↳ 16 équipiers (dont 6 spécialistes RCH)
- ↳ 1 binôme 3SM

Matériels :

- ↳ 2 VIRT-Riom, Clermont Ferrand
- ↳ 1 CIRT-Clermont Ferrand
- ↳ 1 CEPOL Riom
- ↳ 3 FPT parmi les CIS d'Aubière, Chamalières, Gerzat, Cournon, Riom, Clermont Fd

### Missions de décontamination d'urgence de masse

Personnels :

- ↳ 1 chef de groupe
- ↳ 6 chefs d'agrès
- ↳ 24 équipiers
- ↳ 1 binôme 3SM

Matériels :

- ↳ 4 FPT parmi les CIS d'Aigueperse, Châtel Guyon, Volvic, Ennezat, Champeix, Coudes, Plauzat, Vic le C
- ↳ 1 DA Issoire

### Missions de décontamination fine

Personnels :

- ↳ 1 chef de groupe
- ↳ 3 chefs d'agrès
- ↳ 24 équipiers

Matériels :

- ↳ CNRBC Pont du Château
- ↳ 3 FPT parmi les CIS Billom, Courpière, Lezoux, Celles sur Durole, Vodable, Thiers
- ↳ **MOYENS DE TRANSPORT DE PERSONNELS (VL**

**ou VTP) des CIS de Pont du Château, Lempdes, Vertaizon, Mezel**

## REGLES D'ENGAGEMENT :

L'UDIT sera sous l'autorité d'un Chef de Colonne. 2 possibilités d'engagement :

❶ Engagement extra-départemental en renfort : sur demande du COZ. *Le SDIS peut alimenter un des 3 groupes ou l'ensemble de l'unité,*

❷ Engagement départemental :  
- à l'alerte si les renseignements pris par le CTA intègrent un risque NRBC  
- à la demande du COS

Cependant lors d'une intervention dite "courante" le matériel NRBC pourra être engagé sur demande du Chef d'unité RCH.

## AUTRES FICHES A CONSULTER :

- MOY 01 – UMIC - MOY 14 –UMIR

## REFERENCES OFFICIELLES :

- Doctrine NRBC du ministère de la défense.
- Circulaire 700 du 26 avril 2002 et 800 du 23 avril 2003.
- Ordre opérationnel zonal sur engagement UZIT (Unité Zonale Intervention Technologique)

## MEMENTO :

- ⇒ Prévoir un PRM afin de constituer l'unité NRBC
- ⇒ Contacter le COZ pour prévoir le PRM dans le département demandeur
- ⇒ **Pour engagement des GA2 et GA3 voir à déclencher les CI rattachés des CS identifiés NRBC**

## PRECISIONS

### Groupe d'Action primaire (GA1)

#### MISSIONS

Le GA 1 est chargé :

- De la reconnaissance technique,
- De l'identification de la nature du danger NRBC,
- De la définition et balisage de la zone d'exclusion,
- De l'assistance d'urgence aux victimes,
- De l'extraction de la zone d'exclusion,
- Du tri au PRV selon les symptômes (en ASymptomatiques (AS), Symptomatiques Valides (SV), Symptomatiques Invalides (SI)),
- Des premières actions de décontamination primaire (déshabillage notamment),
- De la mise en attente des asymptomatiques.

#### MOYENS

✚ Unité Mobile d'Intervention Chimique complète (les UV sont transmises à titre indicatif) soit :

- 1 chef d'unité RCH 3 GOC 3 et RAD 2,
- 2 équipes de reconnaissances :
  - VIRT Riom (1 RCH2 GOC 2, 2 RCH1),
  - VIRT Clermont (1 RCH2 GOC 2, 2 RCH1 dont 1 RAD 1),
- 1 équipe d'intervention :
  - CIRT Clermont (1 RCH2 GOC 2, 1 RCH 1 dont 1 RAD 1),
- 1 équipe dépollution :
  - CEDEPOL Riom (1 RCH2 GOC 2, 1 RCH 1),

✚ 3 FPT parmi les CIS d'Aubière, Chamalières, Gerzat, Cournon, Riom ou Clermont Fd

✚ 1 VL SSSM

### Groupe d'Action de Décontamination de Masse (GA2)

#### MISSIONS

Le GA 2 est chargé :

- De mettre en place la décontamination primaire pour les victimes symptomatiques valides (SV)
- De participer à la gestion des asymptomatiques (AS).

#### MOYENS

✚ 1 VL CDG (GOC 3),

✚ 1 binôme 3SM

✚ 4 FPT parmi les CIS Aigueperse, Châtel Guyon, Volvic, Ennezat, Champeix, Coudes, Plauzat, Vic le Comte,

✚ 1 DA Issoire

### Groupe d'Actions de Décontamination Fine (GA3)

#### MISSIONS

Le GA 3 est chargé :

- De mettre en place la décontamination primaire pour les victimes symptomatiques invalides (SI) dans la continuité du GA 1,
- D'assurer la décontamination secondaire pour les symptomatiques valides (SV) et invalides (SI).

#### MOYENS

✚ 1 VL CDG (GOC 3),

✚ 1 binôme 3SM

✚ 1 VPCE + CUDIT Pont du Château,

✚ 3 FPT parmi les CIS Billom, Courpière, Lezoux, Celles sur Durole, Vodable, Thiers

✚ 1 VTP ou 2 VL armés du personnel des CIS Pont du Château, Lempdes, Mezel, Vertaizon.